

# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St. Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 158.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI, 28 MARS 1829.

Vol. II.

**Conditions.**—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un AN, payable par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance. Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou les correspondants: Nos abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés. Les avis se payent six centimes pour la première fois, et trois centimes pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre centimes pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

**ATTENDU** que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites sans caution, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt-huitième jour de Février mil-huit-cent-vingt un, conjointement avec Charles et Porter comme administrateurs de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées. Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, de décrire par écrit au secrétaire de l'Etat, dans le délai de 90 jours, à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées. Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 27 Mars 1829, à la Bourne de Hewitt, Secrétaire d'Etat. P. DERBIGNY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

**TRÉSORERIE DE L'ÉTAT.** Nlle Orléans, 23 Février 1829. Le public est averti que la collecte des taxes d'Etat imposées sur la paroisse d'Orléans pour l'année 1828, commença le 25 Mars prochain, et sera terminée le 24 Février. F. GARDNER, Trésorier.

**SAVON.**—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement du Brick America, venant de Boston, et à vendre par STETSON & AVERY, 12 fév. Rue Royale, No. 67.

**AMIDON & CASSE.**—9 Barils Amidon de 4 cases Case, venant d'être débarqués de la golette Franklin, de St. Domingue, à vendre par B. G. BORDUZAT & Co. No. 10 Rue Royale. 13 fév.

**CHARLES MAURIAN,** Avocat, a transporté son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlisle Pollock et Wm. Boswell, notaires, maison de Mr. Foucher, au coin des rues de Chartres et Conti, où il s'appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession. Hentreprendra en outre toute espèce de transactions Anglaises et Françaises. 18 fév.

**LES Nos. 20, 9, 18, 10, Art. Samedi** dernier, 24 du courant, au tirage de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martin, ont fait gagner les lots suivants: 9 20 18—86000 18 18 10—1000 18 20 10—500 10 9 20—500 10. 18—Un grand nombre de lots de 50 piastres &c. Tous ces lots ont été payés au Bureau du Directeur, à des particuliers de cette ville. J. B. FAGET. 31 janv.

**AVIS AUX PLANTEURS.** Urbain Planché et Co. Au coin des rues Poydras et de la Nouvelle Levee, faubourg St. Marie, chez Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtage, dans toutes ses branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Esclaves de choix, nouvellement arrivés de la Virginie. Anpi, 26 chevaux de tire, à vendre ou à échanger pour du sucre. 10 fév.

**Le sousigné offre à vendre** les articles suivants: 34 caisses sucre blanc de la Havane; 30 boucades et 8 sacs café vert fin et gros grain, dit Jamaïque, en débarquement de la golette Hunter; 38 demi tonneaux sardines de Gaïtes pressées, en débarquement du brick Ocean. 12 fév. SERAPHIN CUCULLU.

**AVIS.**—Le sousigné offre à vendre à l'année, une propriété de 38 tonneaux 2-4 toute neuve, ainsi que ses agrès et appareils, excellente machine et ne tirant que 5 pieds d'eau qu'environ. Ladite golette est absolument bonne pour les voyages de Tampico ou des environs. De plus, deux Maisons situées dans la paroisse Dauphine, une grande et une petite, la petite à appartemens. Une autre maison sur les Bonapartes, et une autre dans la rue de l'Esplanade. A qui qu'une jolie propriété à l'entrée du faubourg Marigny et à bon marché. Plusieurs négres et esclaves du pays, à talents. 16 mars. JARBAU—Courtier

**LEECHES** received by the ship *Shepherdess*, from Gottenburg, and for sale by M. JAMBU, nov 5 (No. 179 Chartres, opposite Jefferson st

**AVIS.**—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Vve. Dreux sont priées de les présenter au sousigné, exécuteur testamentaire. 17 mars—A. DREUX

**Aux amateurs de beaux Chapeaux.** Les sousignés viennent de recevoir par le paquebot, Frago, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, bas et gants. Rue de la Levée entre Conti et Bienville, No. 46. MATHEU & PISTA.

**Reçu par le navire Crescent,** VENANT du Havre, et à vendre par Mme. Vve. Dupas, enseignure des rues de Chartres et Toulouse: Boniers uniques ou Napoléoni, Ditto tricolores, Orangiers nains, Fruits conservés en bouteilles, Sardines à l'huile et au beurre, Pâtés de foie, truffés. 30 Janvier—Vve. DUPAS.

**PARTIE MARRON.** Depuis le 26 du moi passé, de chez le sousigné, une négresse anglaise, parlant aussi le français, taille de 5 pieds 3 pouces (mesure française), marquée de petite, verte, très réplète, grosses lèvres. Le jour de son départ elle avait une robe de cotonnade à carreaux, et un mouchoir jaune au cou.—On donnera cinq piastres de récompense à qui la conduira à la geôle ou chez le sousigné. On poursuivra selon toute la rigueur des lois quiconque la recèlerait. 9 mars. L. GUERINGER.

**A VENDRE.**—Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située entre les rues de Chartres et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. Vt. Notté et occupée maintenant par Mr. Vignat. Cette maison est très-bien disposée pour un négociant ou un grand établissement, ayant de très-vastes magasins et salles. S'adresser pour la voir et les conditions à Mr. E. B. Labranche, ou à Théodore Segond, rue Toulouse No. 85. Si d'ici au 27 Mars prochain elle n'est pas vendue à l'amiable, elle sera vendue le jour de la vente, à l'encan, à la Bourne de Hewitt, par l'entremise de M. Dauter. 23 fév—3

**VOUJAGE** offre à vendre les articles suivants: 3 ballons Toile écarlate pour pantalon. 7 dits—Coutil de pour pantalon. D'importations antérieures. 500 bougies rouges de toutes qualités. 1500 caisses de blanc Bito. 800 dit de France. Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne moussoux, bonchons eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

**LOTTERIE** DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BAYON-ROUGE. Sixième classe pour 1829. Le tirage aura lieu le mercredi 22 avril. GROS LOTS. \$8,000—3,000—2,500—2,000 1,600—1,140—6 de 800—6 de 400—6 de 100—138 de 50—690 de 10 & 6072 de 5. Montant ensemble \$70200. Prix des Billets. Entiers, 5 piastres; demis, 2 50; quarts, 1 75; Paquets de 9 billets, 45, garantis ne pas tirer moins de 20 piastres. On pourra se procurer des billets à 4 piastres (prix du prospectus), jusqu'au 11 avril, en s'adressant au bureau des administrateurs, au coin des rues de Chartres et Bienville No. 63. Le tirage de la Septième classe aura lieu le Samedi 16 Mai. Celui de la Huitième classe le Samedi 6 Juin. Celui de la Neuvième classe le Samedi 27 Juin. J. VIGNAUD, L. VIDAL, Administrateurs.

**AVIS AUX HABITANS** des quatre faubourgs de la banlieue supérieure de la ville de la N.-Orléans. VOUS êtes invités à vous trouver Lundi prochain 28 Mars, à 4 heures après midi, à l'hôtel des Planteurs et Marchands, rue du Canal, projeté pour prendre en considération les intérêts de tous les propriétaires, pour d'un commun accord, s'opposer aux ordonnances du 18 Septembre dernier et aussi à celles postérieures émanées du Conseil de Ville, relativement à la nouveauté de cette taxe d'un pour cent sur l'évaluation donnée aux propriétés et améliorations montant à \$702,700 et faisant au taux d'un pour cent \$7,027, qu'on s'occupe si rigoureusement à recouvrer, et également à demander l'annulation de l'ordonnance du 14 Janvier, qui n'a été publiée que le 10 Février, laquelle ordonne que cette taxe ne s'applique qu'à la fin de l'année. SIMON LAUNELLE—Ex-marin. Fondé de pouvoir de M. Gary. 5 mars—4.

**MICROSCOPE SOLAIRE.** Perfectionné, de Rand. Ce Microscope que l'on croit être supérieur à tout ce qui existe dans ce genre, sera exposé dans la salle de ball, à l'encan, tous les jours que le temps sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, jusqu'à la fin de cette semaine. Soixante dix personnes ou même un plus grand nombre, peuvent voir ce spectacle en même temps. Pas d'entrées de la salle de ball. On peut se procurer des billets sans paiement préalable chez les Libraires, ainsi que dans les Cafés voisins de la Salle. 18 mars

**Le Bureau du Directeur des LOTERIES** des Eglises Catholiques de St. Martinville et des Natchitoches est maintenant dans la maison neuve de M. Cucullu, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, tout près du café de l'Encan. J. B. FAGET.

**Le Tirage de la 3ème. Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE** de Saint Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle.-Orléans, Mercredi, 15 d'Avril 1829. 18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

**Le Tirage de la 5ème. Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE** des Natchitoches, aura lieu à la Nlle.-Orléans, le Samedi 9 Mai 1829. 18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

**UN** caballero recientemente llegado en esta ciudad que posee los Idiomas Ingles, Francés, Español e Italiano y que ha sido empleado en el comercio y en la diplomacia, desearia colocarse en un establecimiento de comercio, o servir de secretario a un caballero que pasara a otro punto de la America & Europa. Por informes particulares sirvamos ocurrir al Redactor de este periodico. 18 marzo.

**COUR DE PARISSIE** pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présent l'honorable James Pitot. John Keller. Il est ordonné que la cession des propriétés, du pétitionnaire sousigné, qui a été acceptée au bénéfice de ses créanciers; et il est de plus ordonné qu'une réunion desdits créanciers aura lieu au Palais de W. T. Lewis, notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour débiter sur l'objet de ladite pétition, pendant ce temps toutes poursuites contre les personnes ou les propriétés, sont suspendues; et il est de plus ordonné que Hilaire B. Cenas, esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absents—Je certifie conforme l'extrait ci-dessus. 10 mars—Th. S. KENNEDY, Greffier.

**Rue de Chartres, No. 76.** Au coin de la rue Jefferson, en face du magasin de M. Verrier.

**J. GAULHAC,** coiffeur, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs, qu'il a apporté un assortiment de Postiches des plus nouveaux, en Perruques, Toupets, Nattes, Touffes de différents genres et Raye de chair &c. &c. Poudre égyptienne pour teindre les cheveux; aussi des Favoris. Il en garantit la bonté. Il continuera à confectionner tous les genres de Postiches, suivant le goût des personnes. Il tient salon pour la coupe des cheveux. 14 fév.

**AVIS—ATTENDU** que Barthelemy Montreuil s'est adressé à moi, à l'effet de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'encanteur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mme. Manette Macarty, veuve de François Montreuil, le vingt sixième jour de Février 1824, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartient, dans cette paroisse, à environ vingt arpens au bas de la ville, et du même bord, mesurant trois arpens face sur quarante de profondeur. Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de décrire, par écrit, au secrétaire de l'Etat, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées. Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt septième jour de Février 1829. P. DERBIGNY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat.

**AUX ARTS RÉUNIS.** Les graces ont souvent de leurs plus beaux triomphes à des cheveux artistement arrangés; les cheveux de l'objet aimé, présente toujours à l'ami, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs. Partite babilé pour les faire à Paris et multiplier ainsi ses jouissances. A. RENOIR, graveur à jour, doreur sur glace, dessinateur sur cheveux &c. &c., fait sur ivoire, en cheveux et en perle, chiffres, fleurs, nattes, saule-pleureur, urne, tombeau, et toute espèce d'objets, grave à jour, étampe pour marquer le linge, les bulles de coton, caisses et barriques, fait sur verre doré, de riches bordures pour encadrer de tableaux, ainsi que de très jolies enseignes; tresses en cheveux dans les plus nouvelles modes, pour colier, bracelet, cordon de montre, bagues et boucles d'oreilles; fait des montres en alouette sur verre doré et toute espèce d'écriteaux sur papier, bois et ferblanc, pour vente et loué de maison, changement de domicile &c. le tout au prix le plus modéré. On le trouvera tous les jours, à la Bourne, de midi à trois heures. 19 mars.

**Ventes par le Marshal.** VENTE PAR LE MARSHAL. Robert Lewis contre Allison. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé et par l'hon. F. Smith, juge-associé, j'exposai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi, au dit d'Hewitt, encouverts des rues St. Louis et Chartres. DEUX LOTS DE TERRE, savoir: Le lot No. 3 mesurant 51 pieds de face à la rue-Apollon, sur 180 pieds de profondeur, et le lot No. 24, à 51 pieds de face à la rue de Chartres, sur 120 pieds de profondeur. La DAUROY—Marshal.

**Vente par le Marshal.** Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans. Contre L'EMPLACEMENT No. deux, dans l'île No. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. Les memes contre l'emplancement No. sept, dans l'île No. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. Les memes contre l'emplancement No. cinq, dans l'île No. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. Les memes contre l'emplancement No. six, dans l'île No. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. Les memes contre l'emplancement No. sept, dans l'île No. soixante-quatorze, dont le propriétaire est inconnu. Les memes contre l'emplancement No. quatre, dans l'île No. quatre-vingt-cinq, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. EN vertu de divers writs de fieri facias, à moi adressés, par l'hon. G. Séval, juge-associé de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, et mesdames contre les emplacements ci-dessus, j'exposai en vente le Mardi septième jour d'Avril 1829, à midi, à la Bourne de Hewitt, au coin des rues de Chartres et St. Louis, les emplacements ci-dessus énumérés. Cette vente étant la seconde et dernière, lesdits emplacements seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à un crédit de douze mois, avec cinq pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur donnant billet et sécurisé sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, conformément à l'acte intitulé "acte pour augmenter les divers actes passés pour l'organisation des Cours de cet Etat et pour d'autres objets." 23 mars. L. DAUROY, Marshal.

**AVIS** que le sousigné a été nommé curateur des biens de feu William R. Hays, décédé. En conséquence, toutes les personnes ayant des réclamations contre le dit défunt, ou contre ses biens, doivent se présenter au dit curateur, dans le plus bref délai. JUSTIN WILLIAMS, 14 février. 57.

**VR. ROUMAGE** offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry-Astor et Roxelane, de Bordeaux: Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy) Vin rouge en barriques divers crus, Vinaigre blanc 1ère. qualité, Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons, Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne, Do. do. 1ères. Graves parcaisses de 24 bouteilles, Vin rouge en caisses, Château-Margaux, St. Julien &c. Do. do. Grues-Laroux, Leoville, Château Lafite par caisses de 12 bouteilles et 244 bouteilles, Vins conservés, tels que Sardines crues, au beurre et à l'huile, Framboises, Cerises, Fraises, Abricots, Cobys &c. Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyoh, Prunes par 100 de caisse, Liqueurs par caisses de 12 bouteilles. Fil à voile par pelottes de 10 à 20 à la liv. Fil à laine par chevreaux, Fil de Rennes blanc, fin, Lignes de pêche. Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferrements. De plus, en magasin—Vin de Champagne moussoux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles. 27 nov.

**SEPTIEME CLASSE.** De la Loterie De l'Eglise Evangélique Française. Dont le Tirage aura lieu le 11 Avril 1829. M. MALCOLM—DIRECTEUR. Système populaire de PAIR OU NON. 3400 lots gagnans et seulement 4600 blancs. Aucun Gros Lots n'ayant été tiré, ils sont conséquemment sujets à sortir dans ce tirage. Un paquet pourrait gagner tous les gros lots.

PROSPECTUS

1	prix de	\$ 6,000
1	"	3,000
1	"	2,000
1	"	1,800
1	"	1,500
1	"	1,200
1	"	1,000
1	"	753
1	"	600
1	"	125
18	"	80
27	"	40
36	"	25
100	"	10
100	"	7
100	"	5
3000	"	3

5,400 Lots 4,600 Blancs. 10,000 billets, à \$4, est \$40,000. Les billets seront vendus au prix du prospectus, pendant les dix premiers jours. S'adresser au BUREAU DU DIRECTEUR, D. Malcolm; Rue de Chartres, No. 54, ou Au Bureau de la Rose de Fortune, Rue de Chartres, No. 26. N. B. La 6e. et la 9e. classe seront tirées le 6 et le 27 de Mai 1829. 24 mars

**CHAPEAUX** de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le sousigné. N. B. E. DEBERGUE.

**EN** débarquement du navire *Bonanza* de Bordeaux et à vendre par D. G. Borduzat & Co. rue Royale No. 100. Une pipe vieille, eau-de-vie de Cognac et d'importations antérieures. Gants de peau assortis, pour homme et pour femme. Bas de soie pour femme bordés à jour. Souliers pour femme, en prunelle, marroquin et satin. Robes de cote mail, lithographées. Cote mail. Papier à lettres, assorti en diverses qualités.

Barriques de vin rouge de divers crus. Huile en panier, vins en caisse, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et anisette en panier. 25 nov.

**ATTENDU** qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la succession de John H. Johnson, demandant que l'obligation souscrite le vingt-troisième jour d'Octobre 1815, par ledit John H. Johnson, comme Juge de Paroisse pour l'ancienne Paroisse de Félicitiana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fut levée et annulée. Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au Bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdites engagements ne seraient pas annulés et les hypothèques légales qui en résultent de seraient pas levées et éteintes. Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce troisième jour de Janvier mil-huit cent vingt-neuf, et dans la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique. P. DERBIGNY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat. 30 janvier—1m

**AVIS** est donné par le présent que le sousigné a été nommé curateur des biens de feu William R. Hays, décédé. En conséquence, toutes les personnes ayant des réclamations contre le dit défunt, ou contre ses biens, doivent se présenter au dit curateur, dans le plus bref délai. JUSTIN WILLIAMS, 14 février. 57.

**VR. ROUMAGE** offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry-Astor et Roxelane, de Bordeaux: Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy) Vin rouge en barriques divers crus, Vinaigre blanc 1ère. qualité, Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons, Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne, Do. do. 1ères. Graves parcaisses de 24 bouteilles, Vin rouge en caisses, Château-Margaux, St. Julien &c. Do. do. Grues-Laroux, Leoville, Château Lafite par caisses de 12 bouteilles et 244 bouteilles, Vins conservés, tels que Sardines crues, au beurre et à l'huile, Framboises, Cerises, Fraises, Abricots, Cobys &c. Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyoh, Prunes par 100 de caisse, Liqueurs par caisses de 12 bouteilles. Fil à voile par pelottes de 10 à 20 à la liv. Fil à laine par chevreaux, Fil de Rennes blanc, fin, Lignes de pêche. Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferrements. De plus, en magasin—Vin de Champagne moussoux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles. 27 nov.

**LA** Société qui a existé entre A. L. Oger et J. N. Bte. Neuville Duval, sous le raison Oger & Co. est dissoute d'un consentement mutuel, à partir du 5 Janvier dernier. Les personnes à qui il aurait été, sont invitées à présenter leurs comptes dans le plus bref délai au sieur A. L. Oger, liquidateur. Nouvelle-Orléans, 18 Février 1829. A. L. OGER, NEUVILLE DUVAL.

**NEUVILLE DUVAL.** Nota. Ledit sieur Oger continuera toujours le même genre d'affaires, sous la nouvelle raison, A. OGER & Co. 20 février—3

**HISTOIRE** Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, cent vingt volumes in 8°, bien reliés prix \$100. Ouvrages complets de voltaire, chacun de six volumes prix, \$50. S'adresser à l'Éditeur de cette feuille 26 fév. Mairie de la Nouvelle-Orléans. Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de \$8 50 le baril, d'après le tarif des boulangers devant être pendant la semaine prochaine, TRENTE-QUATRE sacs de pain pour un seau. Nlle.-Orléans, 6 Mars 1829. 7 Mars. D. TRIBUN—Maire. VINAIRES, HUILE de Bordeaux et Fruits à l'eau-de-vie, à vendre par D. G. BORDUZAT, No. rue Royale 8 mars. FALLOW & WHISKEY—100 bbls hard Fallow, 70 de Whiskey, for sale by D. W. JOLLEY